

Discours du Yémen

Je commencerai par remercier tous les partenaires de développement pour leur soutien au plan sectoriel de l'éducation du Yémen en général et leur appui sur la voie des objectifs de l'Éducation pour tous en particulier.

Du fait de la situation sécuritaire et économique du Yémen, le Gouvernement du pays doit relever un véritable défi pour satisfaire à ses engagements en matière d'éducation et aux besoins financiers urgents pour fournir nourriture et sécurité, et lutter contre le terrorisme au nom de la communauté internationale.

Dans son discours au Conseil de sécurité, Jamal Benomar, le Conseiller spécial du Secrétaire-général pour le Yémen, a mentionné la possibilité d'une grave crise budgétaire qui pourrait affecter la capacité du Gouvernement à financer le budget dans l'année à venir. Le Yémen consacre cependant environ 15 % du budget national à l'éducation. Le soutien des bailleurs ne représente que 3,5 % des dépenses réelles dans ce secteur. Toutefois, nous anticipons une augmentation du déficit budgétaire au-delà de 2015.

Sur la base du CRMT de 2013-2015, le Gouvernement essaiera de maintenir le budget de l'éducation à 15,6 % du budget national et à 4,0 % du revenu intérieur brut.

Par ailleurs, le Gouvernement du Yémen annonce aujourd'hui son engagement dans les priorités suivantes jusqu'en 2018 :

1^{ère} priorité : La qualité de l'éducation

Continuer à mettre l'accent sur l'amélioration de la qualité de l'éducation publique par la modernisation des programmes scolaires et le développement d'un solide système d'évaluation des apprentissages et de mesure de la performance des élèves, ainsi qu'élaborer ses plans sur la base des résultats de l'apprentissage des élèves.

2^{ème} priorité : L'équité

Permettre à tous les enfants l'accès à une éducation de qualité et combler les disparités filles / garçons grâce à l'élargissement des incitations en espèces ou en nature pour les enfants, particulièrement les filles, et les familles, afin de les encourager à envoyer leurs filles à l'école, la création d'un environnement scolaire attractif et positif pour les enfants ayant des besoins spécifiques (handicapés), ainsi que l'apport, pour les enfants déplacés et les enfants dans les zones de conflit, d'espaces appropriés et propices à l'apprentissage.

La fourniture d'un kit de services éducatifs alternatifs ciblant les enfants déscolarisés.

3^{ème} priorité : Les données et la responsabilité

Achever la mise en œuvre du Système d'information et de gestion de l'éducation (SIGE) au cours de l'année 2015, qui contiendra toutes les données et informations relatives à l'éducation et viendra à l'appui d'une meilleure planification, formulation et évaluation du budget. De plus, nous continuerons les études analytiques en matière d'équité. Nous utiliserons tout cela dans l'élaboration d'une Stratégie nationale pour l'éducation (2016 - 2030) et le cadre de sa mise en œuvre avant la fin 2015. En outre, nous poursuivrons la modernisation de la gestion de l'éducation conformément au système fédéral. Le

Ministère continuera à fournir des données précises à l'ISU et au niveau national, au moyen des données statistiques de l'éducation, recueillies annuellement.